## Action

## ÉTAPES NORMALES D'UNE ACTION

Qui	Mesure à prendre	Règle et Formule	Quand
Demandeur	Déposer la déclaration	Règles <u>171</u> et <u>182</u>	
		Formule <u>171A</u>	
Demandeur	Signifier la déclaration	Règle <u>203(1)</u>	Dans les 60 jours suivant la délivrance de la déclaration
Demandeur	Déposer la preuve de signification	Règles <u>203(2)</u> et <u>204</u>	Dans les 30 jours (au Canada), 40 jours (aux États-Unis) ou 60 jours (ailleurs) à compter de la date de signification
Défendeur	Signifier et déposer la défense	Règles <u>171</u> , <u>204</u> et <u>207</u>	Dans les 30 jours (au
		Formule <u>171B</u>	Canada), 40 jours (aux États-Unis) ou 60 jours (ailleurs) de la significatior de la déclaration
Demandeur	Signifier et déposer une réponse	Règles <u>171</u> et <u>205</u>	Dans les 10 jours suivant
		Formule <u>171C</u>	la signification de la défense
Toutes les parties	Signifier l'affidavit de documents	Règle <u>223</u> Formule <u>223</u>	Dans les 30 jours suivant la clôture des actes de procédure, au sens de la Règle 202
L'une ou l'autre des parties	Possibilité de signifier une demande d'aveux reconnaissant la véracité des faits ou l'authenticité des documents à la partie adverse	Règle <u>255</u>	Après la clôture des actes de procédures
		Formule 255	
Partie à qui la demande d'aveux est signifiée	Signifier une réponse à la demande	Règle <u>256</u>	Dans les 20 jours suivant la signification de la demande d'aveux
		Formule <u>256</u>	
L'une ou l'autre des parties	Mener l'interrogatoire préalable d'une partie adverse	Règles <u>236</u>	Après la clôture des actes de procédures
Toutes les parties	Tenir une discussion de conciliation	Règle <u>257</u>	Dans les 60 jours suivant la clôture des actes de procédure
Toute partie	Signifier et déposer une demande de conférence préparatoire et un mémoire	Règle <u>258</u>	Après la clôture des actes de procédures
prête pour l'instruction		Formule 258	

Qui	Mesure à prendre	Règle et Formule	Quand
Cour	Fixer l'heure et le lieu de la conférence préparatoire	Règle <u>259</u>	Au plus 60 jours suivant le dépôt de la demande
Chaque partie autre que la partie demanderesse	Signifier et déposer le mémoire de la conférence préparatoire	Règles <u>262</u> et <u>258</u>	Dans les 30 jours suivant la signification de la demande
Cour	Fixer la date et le lieu du procès	Règle <u>264</u>	À la conférence préparatoire
Demandeur	Signifier et déposer le dossier d'instruction	Règle <u>268</u>	Au plus tard 40 jours avant le procès
Cour	Fixer une conférence de gestion de l'instruction	Règle <u>270</u>	Une fois que la date d'instruction de l'affaire a été fixée – avant ou pendant le procès

IMPORTANT : Tous les documents autres que la déclaration doivent être déposés avec une preuve de signification.